

COM-2 :

Pourquoi tant de secret ?

L'AFP et l'Etat viennent de boucler le **Contrat d'objectifs et de moyens 2009-2013** (COM-2). Le document, daté du 18 décembre 2008, porte la signature du PDG Pierre Louette et des ministres Christine Lagarde (Economie), Christine Albanel (Culture et Communication) et Eric Woerth (Budget).

Ce texte n'est toujours pas publié. Pourtant, il engage notre avenir puisqu'il jette les bases de la **privatisation de l'AFP** et prévoit de profonds changements du « *modèle économique* » de l'Agence. En voici un aperçu non exhaustif réalisé par SUD :

Le statut – menacé !

Le COM-2 charge l'agence d'étudier « *les avantages et les inconvénients d'une évolution vers un statut de société (...)* ». Le PDG doit remettre un projet au 31 mars 2009 au plus tard. Le texte confirme qu'il s'agit bien de préparer une **nouvelle loi sur l'AFP** qui serait présentée au Parlement. Il s'agit donc bel et bien de casser le statut de 1957. Précision sur le calendrier : le document prévoit « *l'intégration au COM, par voie d'avenant au cours de l'année 2009, des modalités de la démarche qui sera engagée en vue de la modernisation du statut de l'Agence* ».

La mission d'intérêt général – menacée !

L'agence s'engage à « *accélérer le développement de produits à fort potentiel* » et à « *supprimer les produits sans espoir de débouchés* ». Dans cette logique de marchandisation de l'info, « *seront éliminés du catalogue certains produits dont les coûts de production (directs) ne sont pas justifiés par les recettes commerciales engendrées.* » Cela passe par « *la recherche de poches d'économie, du côté de services non stratégiques et non rentables* ». L'AFP entend « **multiplier les missions d'envoyés spéciaux de moyenne et longue durée** », afin « **d'alléger, voire de démonter** » (...) les implantations qui (...) s'avèreraient pléthoriques ».

Le service général – menacé !

« *L'Agence continuera à étendre son réseau de journalistes vidéo à l'étranger en procédant par redéploiement de postes* » et « *renforcera progressivement les moyens mis à la disposition du Journal Internet* ». Le tout par redéploiement, **au détriment du service général**.

Ce dernier devra d'ailleurs s'adapter aux besoins des clients (solvables) : « *La rédaction doit intensifier ses efforts de mise en adéquation des contenus qu'elle propose et de maîtrise des volumes, tant en texte qu'en photo.* » Il faudra davantage se pencher sur « **les thématiques** trop longtemps délaissées à l'Agence : *mode de vie, environnement, médecine/santé, impact des nouvelles technologies sur la vie quotidienne* ».

Le tout entraînera de véritables bouleversements : « *A terme c'est l'ensemble des desks de l'AFP qui doit se transformer en desks multimédia* ».

« *Des partenariats de traduction seront noués* » (!) et il faudra « *simplifier les circuits internationaux de validation de la copie* ».

La couverture franco-française – menacée !

L'AFP s'engage à « *sceller une +nouvelle alliance+ avec la PQR* » (Presse quotidienne régionale). « *La fonction première de mutualisation des coûts qui est celle de l'Agence doit retrouver tout son sens* », souligne le document.

Rappelons que l'AFP a été mise en place pour permettre « *aux usagers français et étrangers* » d'avoir accès « *de façon régulière et sans interruption* », à une information

« complète », « exacte, impartiale et digne de confiance » (articles 1 et 2 du statut de 1957).

Or, ce qui est proposé, c'est l'aide technique de l'AFP permettant à la PQR de mutualiser **ses** informations locales et régionales ! L'AFP ne fournirait plus que l'information nationale et internationale : « L'Agence proposera à la PQR (...) de développer un grand portail d'information en langue française fédérant les efforts de la PQR pour l'information locale et régionale, et de l'AFP pour l'information nationale et internationale ».

Le réseau province et les pigistes - menacés !

C'est donc l'aboutissement de la logique déjà à l'oeuvre depuis des années et confirmée avec le récent « plan province ». La couverture régionale de l'AFP est réduite au strict minimum à intérêt national ou international. Cela laisse présager de nouvelles coupes dans les effectifs province et une forte diminution du volume de piges. Citation du COM : « La rédaction doit accepter d'envisager des **transferts de la France** (où le réseau de l'AFP est de loin le plus dense) **vers l'étranger**. » « L'Agence redéploiera 10% de ses effectifs journalistes France sur la période du COM, au profit de ses priorités géographiques, linguistiques et de produits ».

L'emploi – menacé !

L'AFP s'engage à un « effort de maîtrise des charges - et en particulier de celles liées au personnel ». Cela passera surtout par « une réduction douce des effectifs, principalement par des départs volontaires ». « Principalement », cela laisse la porte ouverte à des solutions plus radicales. Le texte précise que « le jeu des départs naturels ou aidés (...) doit permettre une diminution des effectifs, par le non remplacement d'une partie des départs ».

De plus, le COM-2 envisage un éventuel **déménagement du siège** « vers un bâtiment plus moderne ». Ce genre d'opération sert habituellement à se séparer d'une partie importante du personnel et à externaliser des services prétendument non stratégiques.

En clair, cela veut dire **moins d'effectifs**, des **conditions de travail dégradées** et les **perspectives d'embauche des jeunes et précaires encore davantage diminuées**. Sans parler des nouvelles pressions sur nos **salaires** au cas, fort probable, où les prévisions de recettes très optimistes ne se réaliseraient pas.

Nos droits – bafoués !

On le voit, les engagements signés par le PDG, sans concertation avec le personnel et ses représentants, vont très loin. Ils auront des répercussions extrêmement importantes sur la vie de l'Agence et sur les conditions d'exercice de nos métiers.

Ces perspectives auraient dû être expliquées, argumentées, débattues. Au lieu de cela, nous sommes confrontés à un projet ficelé. C'est la politique des faits accomplis et un déni de démocratie.

Afin que l'ensemble du personnel puisse enfin se saisir de ce débat, avant que le sort de l'Agence ne soit scellé définitivement,

SUD demande à la direction de publier le texte du COM, immédiatement !

Signez la pétition SOS-AFP ! <http://www.sos-afp.org>

Paris, le 11 février 2009

